

## Pas d'examens dans l'Officiel WBE

Les élèves de l'enseignement officiel seront cette année encore exemptés d'examens de fin d'année, à l'exception des épreuves externes et certificatives.

Jean-Christophe HERMINAIRE

Les établissements scolaires ont jusqu'au 10 mai pour informer les élèves et leurs parents des modalités d'évaluation de fin d'année. En faisant savoir qu'il n'y aura pas de session d'examen pour les 210 000 élèves des 500 établissements du réseau de la Communauté française, le pouvoir organisateur Wallonie-Bruxelles Enseignement (WBE) a été le premier à trancher.

Seules les épreuves externes (CEB, CE1D...) auront lieu. Comme les examens certificatifs de la sixième secondaire, et l'obtention du CESS. Le réseau WBE demande aux directions de mettre l'énergie sur les apprentissages essentiels, que ce soit dans le fondamental ou le secondaire,

et de poursuivre l'enseignement jusqu'au 22 juin au plus tôt, conformément aux recommandations de la ministre Caroline Désir. Des évaluations «indicatives» de la situation de l'élève (sans notes chiffrées sur un bulletin) seront toutefois maintenues en première secondaire. Elles peuvent aussi être menées en 3e, 4e et 5e.

Le réseau WBE suit la logique promue par la ministre pour ce qui est du redoublement qui *«doit demeurer une mesure strictement exceptionnelle et dûment motivée»*. Les secondes sessions étant abolies cette année, la décision soit tomber avant septembre.

### Parents satisfaits

Cette position réjouit la Fapeo, la Fédération des associations de parents de l'enseignement officiel. *«Nous sommes heureux d'apprendre que le PO a décidé d'innover et d'entendre que les élèves n'étaient pas dans un état mental adéquat pour passer des examens»*, commente Joelle Lacroix, sa secrétaire générale. *«Pour bien apprendre, les élèves doivent être dans une situation positive.»*

Organiser des examens en juin, dit-elle, aurait signifié que les élèves de retour en classe le 10 mai auraient eu trois semaines avant la session de juin. Dont deux semaines de révisions et de stress, qu'il valait bien mieux mettre à profit pour rattraper le retard dans la matière. *«On a toujours plaidé pour plus d'apprentissage et pour que les élèves soient plutôt évalués de manière continue, au travers de contrôles.»*

Dans l'officiel subventionné par les communes et les provinces et dans le réseau libre (confessionnel et non confessionnel), chaque PO prend ses propres décisions, en toute liberté. Le Secrétariat général de l'enseignement catholique (Segec) rappelle simplement *«qu'une certaine bienveillance s'impose, comme le suggère la ministre dans sa circulaire.»*

Ça n'empêche, déjà plusieurs écoles ont envoyé des mails détaillant le calendrier de sessions d'examens. Ce qui navre les représentants des parents. *«C'est ajouter du stress au stress. C'est mettre une pression qui ne respecte pas ce qui a été vécu. Même les plus jeunes ne sont pas en super forme. Ils ont été à l'école avec un poids d'inquiétude, parce qu'ils ont des parents qui ont perdu leur emploi, ou qui sont indépendants, ou qu'ils connaissent des gens malades. Ils sont dans l'inquiétude»*

*totale», souligne Bernard Hubien, de l'Ufapec, qui a émis une recommandation de ne pas organiser d'examens. «On sait bien que personne dans les écoles n'aura atteint le niveau d'apprentissage prévu. Nous comprenons bien qu'il est nécessaire d'avoir un processus d'évaluation, mais cette évaluation peut se faire de différentes manières.»*